

« Nous aménageons notre paysage », Association slovène des architectes paysagistes

Le projet « Nous aménageons notre paysage » a été lancé pour diffuser des informations sur le paysage, peu après l'entrée en vigueur de la Convention européenne du paysage en Slovénie, et s'est fixé comme objectif d'influencer la manière dont les individus conçoivent le paysage. Il s'est concentré sur l'éducation, qui permet de transformer la manière dont l'individu appréhende son environnement et se situe par rapport à lui. A travers la formation de pédagogues et d'enseignants, le projet a promu la sensibilité au paysage aussi bien des enfants que des adultes, en considérant que notre mode de vie et nos comportements vis-à-vis de l'environnement ont des implications directes sur le paysage. Un concours d'art et de photographie a été organisé au niveau d'écoles maternelles et primaires, grâce auquel les enfants ont pu prendre conscience du cadre physique dans lequel ils vivent. Ce concours a abouti à une exposition et à la remise de plusieurs récompenses, qui ont favorisé la prise de conscience et la réflexion sur le paysage. A travers l'éducation, le projet favorise des effets positifs à long terme, tels que le développement durable et le renforcement des mesures tendant à réaliser un paysage de qualité et à le préserver.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation novatrice et exemplaire favorisant la pédagogie en vue de sensibiliser des jeunes à l'importance d'un développement territorial durable soucieux du paysage.

<http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/2011-Slovenia.pdf>